

EXTRAIT

Du Registre aux délibérations
Du Conseil de la Communauté

Réunion du CONSEIL du 12/10/2012

Nombre de membres en exercice : 170
Date de la convocation à la réunion : 5 octobre 2012

Président : Mme Martine AUBRY
(Secrétaire de Séance : M. Sébastien COSTEUR)

Présents: (138) M. AMIELH, Mme AUBRY, M. BAERT, M. BAILLOT, M. BARRET, M. BENABBOU, M. BERNARD, M. BEZIRARD, Mme BIENCOURT, M. BLOT, M. BOCQUET, M. BODIOT, M. BOSSUT, Mme BOUCHART, Mme BOUDRY, M. BRAND, M. BREHON, Mme BRESSON, M. CACHEUX, M. CASTELAIN, M. CAUCHE, M. CAUDRON, M. CHARLET, M. CHATEAU, M. CODRON, M. COISNE, M. COLIN, M. COSTEUR, M. COUSIN, Mme CULLEN, Mme DARNEL, M. DAUBRESSE, M. DAVOINE, M. DE CLERCQ, M. DE SAINTIGNON, M. DEBREU, M. DECOCQ, M. DELABY, Mme DELACROIX, M. DELAHOUSSE, M. DELANNOY, M. DELRUE, M. DEMERSSEMAN, Mme DEMESSINE, M. DENOEU, M. DERONNE, M. DEROO, M. DERUYTER, M. DESMARECAUX, M. DESPIERRE, M. DETOURNAY, M. DOJKA, M. DROART, M. DUBOIS, M. DUBUISSON, M. DUCROCQ, M. DUQUENNE, M. DURAND, M. DUVAL, M. DUWELZ, M. ELEGEEEST, Mme FABER, Mme FILLEUL, M. FOUCART, M. GABRELLE, M. GADAUT, M. GAUTHIER, M. GRIMONPREZ, M. HAESBROECK, M. HENNO, M. HERBAUT, M. HOUSSIN, M. IFRI, M. JACOB, Mme JACQUOT, M. JANSSENS, M. JEGOU, Mme KECHEMIR, Mme KRIEGER, M. LANNOO, M. LEBAS, M. LEFEBVRE, M. LEMOISNE, M. LEPRETRE, M. LESAFFRE, Mme LINKENHELD, M. LOOSVELT, M. MACQUET, M. MAIMOUNI, M. MARCHAND, Mme MASSIET-ZIELENSKI, Mme MENU BONNEL, M. MERTEN, M. MOLLE, Mme MULLIER, M. MUNCH, M. OLSZEWSKI, M. OMIETANSKI, M. OURAL, M. PASTOUR, M. PAU, M. PAUCHET, M. PAURON, M. PICK, Mme PINCEDE, M. PLUSS, M. PROVO, M. QUEVERUE, M. QUIQUET, M. RABARY, Mme REIFFERS, M. REMORY, Mme RINGOTTE, Mme ROCHER, M. RONDELAERE, Mme RUSQUART, M. SANTRE, Mme SARTIAUX, Mme SCHARLY, M. SERHANI, Mme SIX, M. SPRIET, Mme STANIEC-WAVRANT, M. TARDY, M. TOSTAIN, M. TURPIN, M. VANBELLE, Mme VANCOILLIE, M. VANDIERENDONCK, M. VANTICHELEN, M. VERBRUGGE, M. VERDONCK, M. VEROONE, M. VERSPIEREN, M. VICOT, M. WAYMEL, M. WILLOCOQ, M. WOOD.

Excusés ayant donné pouvoir : (32) M. ADYNS (pouvoir à M. BERNARD), M. AISSI (pouvoir à M. CAUDRON), M. ANDRÉ (pouvoir à M. ELEGEEEST), M. BELIN (pouvoir à Mme JACQUOT), M. BOUREL (pouvoir à M. PAURON), M. CAMBIEN (pouvoir à M. PAU), M. DELEBARRE Jean (pouvoir à M. DELRUE), M. DELEBARRE Patrick (pouvoir à M. DURAND Eric), M. DUJARDIN (pouvoir à M. VANBELLE), M. DURAND Yves (pouvoir à M. RONDELAERE), M. FREMAUX (pouvoir à M. CACHEUX), M. GERARD (pouvoir à Mme ROCHER), Mme GOUBE (pouvoir à Mme DARNEL), M. HAYART (pouvoir à M. HAESBROECK), Mme HUVENNE (pouvoir à Mme KECHEMIR), M. LEDOUX (pouvoir à M. BRAND), M. LIEVEQUIN (pouvoir à M. DOJKA), M. MASSART (pouvoir à M. DECOCQ), M. MUTEZ (pouvoir à M. AMIELH), Mme MAUROY (pouvoir à M. SPRIET), M. PACAUX (pouvoir à M. LEFEBVRE), M. PARGNEAUX (pouvoir à Mme SCHARLY), Mme PLOUVIER (pouvoir à M. PAUCHET), M. RENARD (pouvoir à M. DEROO), M. RICHIR (pouvoir à M. VERSPIEREN), Mme TELALI (pouvoir à M. BENABBOU), M. TIR (pouvoir à Mme BOUCHART), M. VERCAMER (pouvoir à Mme SIX), M. VIGNOBLE (pouvoir à M. BARRET), M. WATTEBLED (pouvoir à M. LEBAS), Mme WILLOQUEAUX (pouvoir à M. RABARY), M. ZOUTE (pouvoir à M. CASTELAIN).

ESP PUBLIC ECOLOGIE & SERV URB - EAU - UNITE CENTRALE

Délibération approuvant la publication du Guide de gestion durable des eaux pluviales de Lille Métropole

ESP PUBLIC ECOLOGIE & SERV URB - EAU - UNITE CENTRALE

Délibération approuvant la publication du Guide de gestion durable des eaux pluviales de Lille Métropole

Rapport de Mme la Présidente au Conseil de la Communauté : **ADOpte A L'UNANIMITE**

Ont signé tous les membres présents

Présentation du contexte :

L'urbanisation du territoire et l'imperméabilisation des surfaces qui en a découlé a fortement modifié le cycle naturel de l'eau, à travers :

- " la diminution de l'évapotranspiration par les plantes
- " la diminution de l'alimentation des couches superficielles du sol ce qui induit un déficit d'alimentation des cours d'eau et zones humides (infiltration superficielle)
- " la diminution de la recharge des nappes souterraines (infiltration profonde)
- " l'accroissement du volume et des débits du ruissellement
- " la répercussion sur la qualité de l'eau (phénomène de lessivage des sols par les eaux pluviales)

Les conséquences sont nombreuses et significatives qu'il s'agisse :

- " d'inondations
- " de dégradation de la qualité de l'eau des milieux récepteurs (cours d'eau)
- " ou d'altération du cadre de vie en milieu urbain

Pour y remédier, des mesures curatives ont été programmées et en grande partie mises en oeuvre : elles impliquent d'importants investissements pour équiper les zones urbaines en bassins de stockage (73 ouvrages de rétention répartis aux endroits stratégiques de la métropole), redimensionnement de collecteurs, création de collecteurs spécifiques eaux pluviales.

De manière préventive, en adoptant son Agenda 21 en février 2006, et plus récemment en votant le 2 avril 2010 la délibération cadre " Développement Durable ", Lille Métropole Communauté urbaine a affirmé sa volonté de faire de l'urbanisme durable la norme à l'échelle de la métropole, et dans celle-ci de réconcilier urbanisation et cycle de l'eau.

Ainsi, la mise en oeuvre de mesures compensatoires ou " alternatives " visant à rétablir les conditions hydrologiques antérieures à l'urbanisation et un cycle de l'eau harmonieux est privilégiée.

Présentation du guide de gestion durable des eaux pluviales :

L'approbation d'un guide de gestion durable des eaux pluviales doit maintenant permettre d'accompagner cette démarche en fournissant des outils méthodologiques destinés aux aménageurs (publics et privés), aux maîtres d'oeuvre et services techniques des communes.

Ce guide est structuré en deux parties complétées par des annexes. La première partie fixe les objectifs de Lille Métropole en matière de gestion des eaux pluviales et du cycle de l'eau dans la ville et de gestion partagée des ouvrages. La seconde partie, plus technique, décrit les études à mettre en oeuvre, le dimensionnement des ouvrages et leur description détaillée.

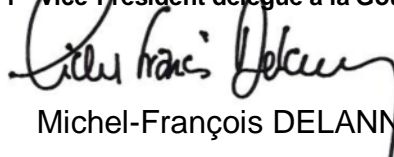
Un guide partagé :

L'élaboration du guide a été conduite par un groupe de travail composé de représentants des directions Espace Public et voirie, du Développement Territorial et Durable, de l'Aménagement et l'Habitat avec le concours du centre d'études techniques de l'équipement Nord-Picardie.

Certifie le caractère exécutoire de cet acte

Pour la Présidente

Le 1^{er} Vice-Président délégué à la Gouvernance


Michel-François DELANNOY



Une consultation a été organisée en juin 2011 auprès des institutionnels, aménageurs et maîtres d'oeuvre (publics et privés) puis en décembre 2011 auprès des communes du territoire. Une présentation suivie de l'envoi pour avis du projet de guide a ainsi permis l'intégration des remarques formulées avant rédaction du guide définitif, objet de la présente délibération.

En conséquence, les commissions " écologie urbaine ", " urbanisme-aménagement-ville renouvelée-développement durable ", " Espace public urbain et naturel - stationnement " consultées, nous vous proposons :

1) de décider la publication, la diffusion et la mise en application du guide joint en annexes sur l'ensemble du territoire communautaire ;

2) de fixer les niveaux de service pour la gestion des eaux pluviales sur le territoire communautaire tels que présentés dans la dernière annexe du présent exposé ;

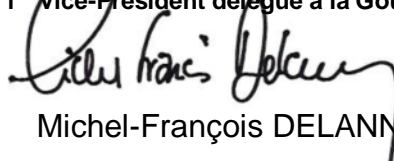
3) de mettre en application le principe des conventions de gestion des ouvrages de techniques " alternatives " dans les opérations d'urbanisme menées sur le territoire communautaire ;

4) de systématiser l'étude de la possibilité et de l'opportunité de mettre en oeuvre les techniques alternatives de gestion des eaux pluviales dans le cadre du réaménagement ou de la création de voiries et d'espaces publics sur le territoire communautaire.

Certifie le caractère exécutoire de cet acte

Pour la Présidente

Le 1^{er} Vice-Président délégué à la Gouvernance


Michel-François DELANNOY

